

Avis d'appel à la concurrence

Cahier des charges

Fourniture d'une salle de formation informatique

Nom et adresse de l'organisme qui passe la commande :

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Côte d'Or
65, rue Daubenton - 21000 Dijon

Objet de la consultation : Fournitures en vue du renouvellement d'une salle de formation informatique. Les éléments du marché devront être livrés et installés à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Côte d'Or, Rue Daubenton à Dijon.

Le marché est divisé en 2 lots distincts :

- Lot 1 : Fourniture et installation des postes informatiques
- Lot 2 : Fourniture et installation de périphériques

Présentation des offres :

Les offres seront adressées à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Côte-d'Or au plus tard à la date indiquée dans l'avis de publicité, à savoir le 23 Août 2010 à 16 heures. Toute offre reçue postérieurement à cette date sera rejetée.

Les offres doivent impérativement, pour être admissibles, contenir les documents suivants :

- Extrait K bis datant de moins de trois mois
- Le présent cahier des charges signé et portant le cachet du candidat
- Devis détaillés mentionnant le coût pour chaque type de prestation, pour chaque lot et en récapitulatif pour les 2 lots

Moyens de réponse :

Dépôt ou envoi recommandé avec accusé de réception ou remise contre récépissé à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Côte-d'Or, 65 rue Daubenton BP 37451 - 21074 DIJON CEDEX.

Les enveloppes devront porter la mention : « **EQUIPEMENT SALLE INFORMATIQUE – NE PAS OUVRIR** »

Renseignements techniques et documents techniques :

M. Yann DURAND : 03.80.63.13.46

Date de la publication : 21/07/2010

Cahier des charges

Chambre de métiers et de l'Artisanat de la Côte d'Or

I. OBJET, FORME ET DUREE DE LA COMMANDE

A. OBJET :

La présente consultation porte sur la fourniture et l'installation de biens et services pour une des salles de formation du Centre Micro Informatique de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Côte d'Or.

B. FORME

Cette opération se déroulera en deux phases : les devis et les rédactions de bons de commandes. Il ne sera retenu qu'un seul fournisseur pour l'ensemble des deux lots.

C. DUREE

La réception des matériels et fournitures devra être exécutée pour le lundi 25 octobre 2010. La réalisation des travaux devra être faite pour le jeudi 28 octobre 2010 17 h dernier délai.

Pour chaque proposition, il devra obligatoirement figurer les délais de livraison ou d'exécution du contrat.

La date de limite de remise des offres est fixée au 23 août 2010 à 16 heures.

II. REPARTITION DE LA COMMANDE

Le marché est divisé en 2 lots selon la répartition détaillée plus loin. Les 2 lots seront attribués au même prestataire ayant fait la meilleure offre évaluée selon la procédure indiquée sur chacun des descriptifs des lots.

III. CONTENU DES OFFRES

Les candidats peuvent présenter des variantes à condition de répondre au cahier des charges. Dans ce cas, une note précisera les avantages présentés par cette variante.

Les offres devront reprendre intégralement les éléments demandés, tout élément ne figurant pas sur le devis sera considéré comme absent de la proposition.

Les prix présentés devront préciser les taux de TVA appliqués.

Les prix s'entendent franco, livrés à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Côte d'Or. Ils comprennent en conséquence tous les frais afférents au conditionnement, à l'emballage, à la manutention, à l'assurance, au stockage et au transport jusqu'au lieu de livraison.

Pour présenter les caractéristiques des produits offerts, les candidats peuvent fournir à l'appui de leur offre des fiches techniques des produits proposés. Ces fiches qui seront annexées au devis comporteront toutes les indications contractuelles attestant de leur conformité au produit demandé. Pour les produits industriels, les fiches techniques et les photos « catalogues » du fabricant peuvent servir de référence.

IV. JUGEMENT DES OFFRES

L'offre économiquement la plus avantageuse sera jugée en fonction des critères précisés dans chaque descriptif de lots.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Côte d'Or classera les offres et décidera de l'attribution du marché à celle la mieux classée.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Côte d'Or examinera les justifications apportées par les entreprises n'ayant pas répondu de façon exhaustive aux demandes des produits. Elle pourra décider de leur élimination si les explications apportées sont jugées insuffisantes et non fondées.

V. FACTURATION

La facture présentée par le fournisseur retenu mentionnera :

- le nom et adresse du créancier
- le numéro de son compte bancaire ou postal,
- la référence du marché ou du bon de commande,
- la désignation de la fourniture livrée,
- le taux et le montant de la TVA,
- le montant total TTC des prestations livrées.

VI. RAPPEL DES 2 LOTS DISTINCTS :

Lot 1 : Fourniture et installation des postes informatiques

Lot 2 : Fourniture et installation de périphériques

Pièce jointe :

- une fiche descriptive par lot

Lot n° 1

FOURNITURE ET INSTALLATION DES POSTES INFORMATIQUES

Objet principal : Fournir et installer 8 postes informatiques

Description :

Fourniture de :

- **5 PC** de type « stations de travail » : Ils devront répondre aux caractéristiques au moins équivalentes à :
 - o Un processeur de fréquence Dual Core
 - o 4 GO de mémoire
 - o Disque dur 250 Go
 - o Lecteur / Graveur DVD
 - o Carte graphique avec au moins 256 Mo de mémoire dédiée
 - o Lecteur carte photos
 - o Ensemble Clavier / Souris optique à molette
 - o Carte réseau intégrée et Wifi
 - o Interfaces : 1 série, 1 parallèle, 4 USB2 dont au moins 2 en frontal
 - o Écran 19 pouces
 - o Garantie 2 ans sur site pièces et main d'œuvre, intervention le lendemain de l'appel.

- **1 PC portable avec station d'accueil** :
 - o Un processeur de fréquence Dual Core
 - o 4 GO de mémoire
 - o Disque dur 250Go IDE
 - o Pavé numérique
 - o Lecteur Graveur DVD
 - o Carte graphique avec au moins 256 Mo de mémoire dédiée
 - o Ensemble Clavier / Souris optique à molette
 - o Réseau intégré Wifi
 - o Interfaces : 1 série, 1 parallèle, 4 USB2, 1 Firewire
 - o Écran 17 pouces
 - o Garantie 2 ans sur site pièces et main d'œuvre, intervention le lendemain de l'appel.

- **1 PC tout en un** :
 - o Un processeur de fréquence Dual Core
 - o 4 GO de mémoire
 - o Disque dur 250Go IDE
 - o Lecteur Graveur DVD
 - o Carte graphique avec au moins 256 Mo de mémoire dédiée
 - o Ensemble Clavier / Souris optique à molette
 - o Réseau intégré Wifi + Ethernet
 - o Interfaces : 1 série, 1 parallèle, 2 USB2
 - o Écran 19 pouces
 - o Garantie 2 ans sur site pièces et main d'œuvre, intervention le lendemain de l'appel.

- **1 Mini PC** :
 - o Un processeur de fréquence Dual Core
 - o 4 GO de mémoire
 - o Disque dur 150Go IDE
 - o Lecteur Graveur DVD
 - o Carte graphique avec au moins 256 Mo de mémoire dédiée
 - o Ensemble Clavier / Souris optique à molette
 - o Réseau intégré Wifi + Ethernet
 - o Interfaces : 1 série, 1 parallèle, 2 USB2
 - o Écran 19 pouces
 - o Garantie 2 ans sur site pièces et main d'œuvre, intervention le lendemain de l'appel.

Les 8 postes seront à interconnecter via un réseau local de type Ethernet et devront intégrer l'utilisation d'Internet, de la bureautique et de logiciels autres, notamment AutoCAD, Photoshop. Ils devront disposer des logiciels suivants :

- o Système d'exploitation : Windows 7
- o Un navigateur internet
- o Un client de messagerie
- o Ms-Office 2010 Professionnel

→ Il sera fourni au moins un jeu complet des Cd-Rom pour chacun des systèmes, des drivers et logiciels proposés.

→ Les logiciels seront à fournir en versions « éducations ».

En option :

- o Clavier et souris sans fils

Le matériel étant destiné à de la formation, il peut être envisagé et même conseillé de présenter des disparités au niveau des configurations (notamment pour les écrans ; un système avec écran tactile serait souhaitable). De la même façon, il peut être envisagé un équipement mixte Windows 7 Pro ou Home.

Prestations associées :

Le prestataire devra fournir :

- Un cd-rom image pour chacun des postes (images Ghost préconisées)
- Le détail de la garantie et de l'assistance proposée en y incluant la garantie matérielle pour les postes de travail.

Tout devis non détaillé ne pourra être retenu : les éléments proposés et leurs caractéristiques devront apparaître très précisément et une documentation commerciale pourra être jointe.

Le matériel fourni devra disposer des agréments nécessaires pour évoluer dans une utilisation professionnelle en réseau local d'entreprise.

Important : Les variantes seront non seulement acceptées dans la mesure où elles seront documentées et justifiées, mais dans un souci de conseil auprès de ses adhérents, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat privilégiera les solutions diversifiées et innovantes.

Les critères de choix du fournisseur seront dans l'ordre :

- les caractéristiques du matériel
- le prix

Lot n°2

FOURNITURE ET INSTALLATION DE PERIPHERIQUES

Objet principal : Fournir les équipements informatiques

Description : Il s'agit de compléter l'équipement précédent afin de présenter des solutions complémentaires pour les entreprises artisanales.

Fourniture de :

- **1 imprimante** multifonction jet d'encre (fax, scanner, imprimante, copieur) (compatible Windows)
- **1 Hub** Ethernet 16 ports
- **1 Lecteur cartes mémoire externe USB**
- **1 Lecteur graveur DVD externe USB**
- **1 Net Book** Bluetooth Wifi, écran 10", ports USB, sortie VGA, Windows XP, connexion réseau, équipé Pack Office, RAM 2 GO, disque dur 80 GO (caractéristiques au moins équivalentes à celles citées)
- **4 boîtiers CPL** 85 Mbps
- **1 agenda électronique** fonction GPS version Windows Mobile avec synchronisation PC (avec housse)
- **1 disque externe 1 TO serveur NAS** type Microsoft
- **1 ordinateur type Tablet PC** écran 10 pouces, Dual Core, 2 GO de disque dur.
- **3 écrans plats 19 pouces (LCD ou LED), avec haut parleurs intégrés**

Prestations associées :

Le prestataire devra :

- partager l'imprimante citée précédemment et les 2 existantes entre les 8 postes du lot 1
- installer 4 des 8 postes en CPL et les 4 autres en réseau Ethernet

Tout devis non détaillé ne pourra être retenu : les éléments proposés et leurs caractéristiques devront apparaître très précisément et une documentation commerciale pourra être jointe.

Le matériel fourni devra être de marque reconnue et disposer des agréments nécessaires pour évoluer dans une utilisation professionnelle en environnement d'entreprise.

Les critères de choix du fournisseur seront dans l'ordre :

- les caractéristiques du matériel,
- le prix

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Côte d'Or se réserve la possibilité de ne retenir que certains éléments de ce lot.